

Trophée des Terres du Val de Loire

Le trophée se disputera sur les 4 épreuves suivantes :

- Le 23 mars 2025 Dry prix de la municipalité
- Le 6 avril 2025 Le Bardon Souvenir Guy et Hervé Hatton
- Le 8 juin 2025 Mareau aux Prés
- Le 21 septembre 2025 Meung sur Loire Prix de la Bonnerie

Il sera ouvert aux coureurs 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie quelle que soit la fédération.

Un maillot de leader sera remis aux premiers de chaque catégorie, présents avant le départ de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} course et au vainqueur final. Celui-ci ne sera pas cumulable, un coureur qui a déjà été leader sur la 2^{ème} ou 3^{ème} épreuve ne se verra pas remettre un nouveau maillot.

Des lots seront remis lors de chaque épreuve ainsi que pour le classement final du trophée.



Règlement :

Le règlement national cyclosporport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à ces épreuves

Après chacune d'elle des points seront attribués aux 15 premiers de la façon suivante :

- Le 1^{er} : 20 pts, le 2^{ème} 17 pts, le 3^{ème} 15 pts, le 4^{ème} 13pts, le 5^{ème} 12pts et ainsi de suite 11,10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 pts.
- Des points bonus seront attribués aux 4^{ème} et 8^{ème} tours ou 2^{ème} et 4^{ème} suivant le circuit pour les 2 premiers (2pts et 1pt)
- Trois points de participation seront attribués sur chaque épreuve.
- Un coureur qui changera de catégorie avant la dernière épreuve gardera la moitié de ses points de places et l'intégralité de ses points de bonus et de participation.

Le total des points sera calculé en additionnant :

- Les 2 meilleurs points de place obtenus lors des 3 premières épreuves
- Les points de place obtenus lors de la quatrième épreuve
- Les points de participation obtenus dans les 4 épreuves
- Les points bonus obtenus dans les 4 épreuves

En cas d'égalité, les cyclosporportifs seront départagés en fonction :

- Le résultat de l'épreuve qui n'est pas rentré dans le classement
- Des places sur l'ensemble des courses, le plus grand nombre de 1ère place et ainsi de suite 2ème, 3ème

